

Campagne de prévention des intoxications
au monoxyde de carbone
Automne - hiver 2006/2007

Sandra Palmieri

2008

Campagne de prévention des intoxications
au monoxyde de carbone
Automne - hiver 2006/2007

Sandra Palmieri, M.D., CSPQ, M. Sc.
2008

Une réalisation du secteur Vigie et protection
Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
1301, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1M3
Téléphone : 514-528-2400
www.santepub-mtl.qc.ca

Nous tenons à remercier les personnes suivantes pour leur collaboration et leur participation à ce document :

Blaise Lefebvre, Agent d' Information
Direction de santé publique

Guy Sanfaçon, Ph. D., Conseiller en santé
environnementale, en santé au travail et au
bureau de surveillance
Ministère de la Santé et des Services sociaux du
Québec

Denise Lacoursière, Conseillère en communication
Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Jean Gratton, Conseiller en recherche
Direction de santé publique

Micheline Tremblay, Webmestre
Direction de santé publique

© Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2008)
Tous droits réservés

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2008
ISBN : 978-2-89494-634-3 (version imprimée)
ISBN : 978-2-89494-635-0 (version PDF)

Prix : 5 \$

SOMMAIRE

En accord avec le Programme national de santé public 2003-2012, la sensibilisation du public au risque d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) est une des priorités d'action retenue pour le territoire de Montréal.

Les objectifs de la campagne sont de :

1. Faire connaître les dangers liés au CO, les sources potentielles, les effets sur la santé et les moyens de prévenir une intoxication ;
2. Amener la population à être consciente des risques et savoir comment agir si nécessaire ;
3. Sensibiliser la population à l'installation d'un avertisseur de CO dans la maison.

Les publics cibles sont la population générale, les organismes du milieu et les ressources relais qui sont en contact avec la population générale et certaines populations ciblées (milieu scolaire et centres d'hébergement).

La stratégie de communication comprend deux volets soit une diffusion plus générale du message par les médias en collaboration avec les organismes du milieu et une relation plus directe pour transmettre l'information en collaboration avec les ressources relais comme Tandem et les commissions scolaires.

Les outils disponibles sont le site Internet de la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (DSP) <http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/index.html> , les dépliants du Comité provincial sur la prévention des intoxications au monoxyde de carbone et les communiqués de presse.

La campagne 2005-2006 s'est échelonnée du 5 octobre 2006 au 1^{er} mai 2007. Elle s'est effectuée avec la majorité des partenaires de l'année précédente. Le développement de la diffusion par courriel des outils a été favorisé. Un sondage réalisé en 2007 démontre que 27 % des répondants ont une ou plusieurs sources de CO dans leur domicile (excluant les foyers) et 29 % d'entre eux sont pourvus d'un avertisseur de CO fonctionnel. En 2005, 15% des foyers rejoints brulaient du bois à l'intérieur de leur résidence et 27% d'entre eux avaient un avertisseur de CO fonctionnel. Aussi, en 2007, 17% des répondants disent avoir reçu de l'information sur le CO. Des résultats plus détaillés sont disponibles sur le site Internet de la DSP à l'adresse suivante : <http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/enquete.html>. Un autre sondage sera effectué en avril 2008 afin de suivre l'évolution de ces indicateurs. La page d'accueil française du site Internet de la Direction de Santé publique (DSP) sur le CO est parmi les 100 pages les plus consultées de la DSP.

La campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone fait partie d'un ensemble d'interventions pour diminuer les intoxications au monoxyde de carbone ; ces actions vont du soutien à la pratique médicale aux activités intersectorielles par le biais du Comité provinciale de prévention des intoxications au monoxyde de carbone. C'est le maintien et le développement de ces différentes activités qui permettront de diminuer le risque d'intoxication au monoxyde de carbone.

Ce rapport s'inscrit dans la continuité du rapport sur la campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone 2006-2007

TABLE DES MATIÈRES

1. MANDAT	1
2. HISTORIQUE ET CONTEXTE ACTUEL	1
3. OBJECTIFS	1
4. PUBLICS CIBLES.....	5
5. STRATÉGIE DE COMMUNICATION	5
6. PLAN D'ACTION	5
6.1 LES MÉDIAS.....	9
6.2 LES OUTILS D'INFORMATION.....	9
6.3 LES RESSOURCES RELAIS	10
7. AUTRES ACTIVITÉS.....	10
8. ÉVALUATION.....	11
9. CONCLUSION	13

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Récapitulatif de la campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone 2006-2007, Montréal	3
Tableau 2	Calendrier des tâches 2006-2007	7

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 :	Tableau récapitulatif de la campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone prévu pour 2007-2008, Montréal	17
ANNEXE 2 :	Calendrier des tâches prévues pour 2007-2008	18
ANNEXE 3 :	Encart inséré dans les dépliants	21
ANNEXE 4 :	Liste de distribution des outils de sensibilisation 2005-2006	23
ANNEXE 5 :	Communiqué de presse.....	24
ANNEXE 6 :	Budget 2006-2007.....	25
ANNEXE 7 :	Avis Info-Santé	26
ANNEXE 8 :	Exemples de lettres	29

1. MANDAT

La sensibilisation de la population et des professionnels de la santé à la problématique du monoxyde de carbone (CO) est une des priorités retenues au Programme national de santé publique (PNSP) 2003-2012 qui a été élaboré par la Direction générale de la santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS).

Cette préoccupation date de plusieurs années et elle s'est concrétisée par la création d'un Comité provincial sur la prévention des intoxications au monoxyde de carbone en 1996. Le mandat de ce comité est de voir à tout ce qui touche les intoxications par le CO et d'élaborer des outils pour aider les intervenants dans leurs interventions d'information et de prévention.

Les directions régionales de santé publique doivent traduire le PNSP en plans d'action régional et local en tenant compte de l'offre de service commune et des spécificités régionales. L'équipe Environnement du secteur Vigie et protection à la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (DSP) a pris en charge le dossier du monoxyde de carbone dans le domaine de la santé environnementale. La sensibilisation du public au danger potentiel du CO est un des objectifs de notre plan d'action 2006-2007.

2. CONTEXTE

Malgré les actions de sensibilisation de la population au cours des dernières années, l'intoxication au CO demeure la principale cause d'intoxication aiguë à Montréal (intoxications déclarées dans le cadre des MADO) et elle est parfois la cause de décès. De plus, ce type d'intoxication est généralement sous-déclaré, ce qui sous-entend que le nombre de cas réel est plus élevé que celui annoncé. Il était déjà prévu dans le plan d'action de réaliser des activités de sensibilisation de la population à l'utilisation d'un avertisseur de CO dans les maisons, activité qui est également une priorité du PNSP du MSSS. Afin de diminuer le risque d'un nouvel accident mortel lié au CO au cours de l'automne et l'hiver 2004/2005, il a été décidé d'y ajouter l'information générale sur le CO et les recommandations pour le contrôle du risque autant à l'extérieur qu'à l'intérieur des habitations, en passant l'information par différents canaux de communications.

Un bilan historique est disponible dans le rapport de la campagne 2005/2006 sur le site de la DSP : <http://www.santepub-mtl.qc.ca> dans la section des publications en environnement

3. OBJECTIFS

L'objectif de la campagne est de sensibiliser la population montréalaise vis-à-vis des dangers liés au monoxyde de carbone, et plus précisément :

1. Faire connaître les dangers liés au CO
 - Les sources potentielles de monoxyde de carbone (appareils, circonstances)
 - Les effets du monoxyde de carbone sur la santé
 - Les moyens de prévenir une intoxication au monoxyde de carbone

2. Amener les gens à être conscients des risques et des moyens pour agir si nécessaire
 - Savoir ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire.

3. Sensibiliser la population à l'utilisation d'un avertisseur de CO dans la maison
 - Fournir des informations pratiques sur les avertisseurs de CO pour faciliter leur achat et assurer une utilisation adéquate.

Le tableau 1 « Récapitulatif de la campagne de prévention des intoxications 2006-2007, Montréal » à la page suivante présente une synthèse des objectifs, des publics cibles, des stratégies de communication, des médias et activités et finalement de l'évaluation de la campagne. Ces sections sont par la suite développées dans le rapport à l'exception des objectifs déjà détaillés au point 3.

Tableau 1 : Récapitulatif de la campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone 2006-2007, Montréal

Objectifs	Publics cibles	Stratégie	Techniques/médias/supports/activités	Évaluation
<p>1. Faire connaître les dangers liés au CO, les sources potentielles, les effets sur la santé et les moyens de prévenir une intoxication</p> <p>2. Amener les gens à être conscients des risques et à agir si nécessaire. Savoir ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire</p> <p>3. Sensibiliser la population à l'installation d'un avertisseur de monoxyde de carbone dans la maison.</p>	Population montréalaise	Diffuser un message de grande portée pour attirer l'attention, susciter l'intérêt et mener si nécessaire vers l'action.	<p>Médias ciblés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Articles revues spécialisées et hebdomadaires locaux - Média électronique (MAJ annuelle) <p>Communiqué de presse</p>	<p>Sondage OMNIBUS de la DSP en avril 2007</p> <p>Nombre d'articles publiés dans les revues et les journaux locaux</p> <p>Nombre de consultations du site Web de la DSP consacré au CO</p>
	Organismes du milieu		<p>Dépliants, encarts et affiches donnant de l'information et invitant à consulter les pages Web de la DSP</p> <p>CSSS, Ville de Montréal, pharmacie, CAA-QC</p>	<p>Nombre de consultations du site Web de la DSP consacré au CO. (déjà cité)</p> <p>Dépliants commandés par ces organismes (les pharmacies ont diffusées sans avoir commandés)</p>
	Ressources relais	Favoriser les relations plus directes pour transmettre l'information et inciter à l'action.	<p>Tandem Montréal : visites à domicile dans 12 arrondissements</p> <p>SIM : support des activités par les pompiers éducateurs répartis en 12 unités de prévention (une diffusion plus large est faite via le MSSS et le MSP)</p> <p>Info-Santé CLSC : distribution des dépliants d'information pour les intervenants</p>	<p>Suivi au printemps auprès du SIM et de Tandem Montréal</p> <p>Avis Info-Santé au lancement de la campagne</p>
	Quincailliers	Favoriser l'achat d'avertisseurs de CO grâce à des moyens d'information dans les quincailleries.	Dépliants avec encarts dans plusieurs petites et grosses quincailleries vendant des avertisseurs de CO.	Collaboration régionale à la campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone

Un tableau 2007-2008 est disponible à l'annexe 1

4. PUBLICS CIBLES

Cette campagne vise l'ensemble de la population montréalaise, tous critères confondus, mais aussi :

- Les organismes du milieu sollicités pour distribuer les supports écrits ;
- Les ressources relais (partenaires qui servent de relais dans la transmission de l'information).

5. STRATÉGIE DE COMMUNICATION

La stratégie de communication s'inscrit dans la continuité des messages transmis à la population générale en regard du monoxyde de carbone.

L'utilisation des médias électroniques dont le site Web et la distribution de dépliants permettra de créer un message à large portée afin d'attirer l'attention sur le sujet. De plus, la collaboration avec des ressources relais favorisera une communication plus directe et plus ciblée avec une partie de la population.

Avec l'accord du MSSS, il a été convenu d'utiliser leurs outils, c'est-à-dire les dépliants « *Le monoxyde de carbone tue, y en a-t-il chez vous ?* »¹ et « *Un avertisseur de carbone peut sauver des vies* »², compte tenu de leur disponibilité. Dans une optique de continuité du message, il était intéressant de reprendre le même visuel que celui utilisé lors des campagnes précédentes.

La population sera également orientée vers des pages Web consacrées au monoxyde de carbone sur le site Internet de la DSP de Montréal <http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/>. À cet effet, le MSSS a permis que l'information véhiculée dans leurs dépliants soit utilisée pour ce site Internet; les mises à jour se font en collaboration avec le ministère afin de garder une continuité de forme, de contenu et de message. Un encart inséré dans les dépliants facilitera l'orientation vers les pages Web. Ces dernières permettront de rejoindre un public plus large, de fournir une information détaillée et actualisable dans le temps.

6. PLAN D'ACTION

Les actions prévues pour cette campagne sont les suivantes :

Distribuer les outils d'information dans les organismes du milieu pour sensibiliser et orienter la population vers le site Internet de la DSP.

Créer des partenariats avec des ressources relais pour mieux rejoindre la population :

CSSS et Info-Santé
Tandem Montréal
Service de sécurité incendie de Montréal (SIM).

Rejoindre la population

par les médias électroniques : site Internet de la DSP.

Par les **médias écrits** : revues et journaux, diffusion directe dans certains sites choisis

¹ Disponibilité en novembre/décembre 2005, après révision et réimpression

² Disponibilité en quantité limitée en 2006-2007, révision et réimpression en 2007

Le tableau 2 « calendrier des tâches 2006-2007 » à la page suivante déploie dans le temps les différentes activités liées à la campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone.

Tableau 2 : Calendrier des tâches 2006-2007

Fin août 2006 : Reprise de la campagne : Rapport 2005-2006 et planification de la campagne 2006-2007						
Tâches		Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre/Janvier
Pages Web DSP		Restructuration progressive au cours de l'automne avec la mise en ligne du site du MSSS	MAJ des données du site	Mise en couverture le 5/10/2006		
Encarts		MAJ des quantités disponibles à la DSP (dépliants du MSSS)	Envoi aux organismes du milieu (courrier et courriel)			
Dépliants		MAJ des quantités disponibles à la DSP (dépliants du MSSS)	Envoi aux organismes du milieu (courrier et courriel) ³			
Liste d'envoi			Déterminer la liste d'envoi et la répartition des outils d'information			
Relations médias	Hebdos	Révision deux niveaux d'articles et d'un encadré couleur		Envoi hebdos locaux	Publication dans les hebdos locaux ?	
	Revue spécialisées	Choix revues et contacts		Envoi des articles aux revues		Publications dans les revues en janvier ?

³ Cet envoi inclut les CSSS avec les CHSLD, pharmacies, bureaux et organismes de Ville de Montréal, CAA-QC

Tâches		Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre/Janvier
Ressources-relais	CSSS et Info-Santé CLSC			Envoi dépliants courriers et courriels Envoi d'un avis info-santé sur la campagne 2006-2007 le 5/10/2006		
	Tandem Montréal	Contacts Déterminer la collaboration	Accord des coordonnateurs	Envoi dépliants courriers et courriels		
	SIM		Contacts et envoi de dépliants courriel et courrier	Lancement de la campagne 2006-2007 en compagnie du SIM le 5/10/2006, date du lancement de la semaine de prévention des incendies		
Milieu scolaire	Public		Déterminer liste de diffusion Établir liens de collaboration avec EMS	Envoi dépliants courriers et courriels		
	Privé		Déterminer liste de diffusion	Envoi dépliants courriers et courriels		
Quincailliers			Déterminer une liste de quincailliers, contacts		Envoi lettre, dépliants	
Évaluation : Hiver/Printemps 2007						

Le calendrier des tâches prévues pour 2007-2008 est disponible à l'annexe 2 **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**
Le budget est détaillé à l'annexe 6.

6.1 LES MÉDIAS

Dès septembre 2006, le site Internet de la DSP est mis à jour et placé en onglet sur la page d'accueil. Les revues contactées souhaitent plutôt être sollicitées en été pour l'automne/hiver 2007.

La porte-parole de la campagne est le Dr Sandra Palmieri.

6.2 LES OUTILS D'INFORMATION

Les outils de sensibilisation écrits sont les suivants :

Deux **dépliants** du MSSS (chacun existant en français et anglais) ;

Un **encart** comme complément d'information, inséré dans les dépliants et réalisé par la DSP (Voir annexe 3) ;

Ces deux outils donnent de l'information et amènent le lecteur à consulter les pages Web consacrées au monoxyde de carbone sur le site Internet de la DSP.

Information contenue dans les deux dépliants :

1) *Le monoxyde de carbone tue, y en a-t-il chez vous ?*

Ce dépliant présente ce qu'est le monoxyde de carbone et quels sont ses effets sur la santé. Il présente aussi les sources potentielles du CO et les différentes façons de prévenir une intoxication. Enfin, ce document indique ce qu'il faut faire, ne pas faire ainsi que le numéro à composer en cas d'intoxication.

2) *Un avertisseur de carbone peut sauver des vies. Protégez-vous !*

Ce dépliant encourage la population à installer un avertisseur de monoxyde de carbone dans sa résidence, en expliquant pourquoi et dans quelles situations c'est nécessaire. Il précise quels modèles d'avertisseurs se trouvent sur le marché, comment le choisir et enfin où le disposer dans sa maison.

Information contenue dans l'encart

L'encart a pour objectif principalement d'encourager la population à consulter les pages Web consacrées au CO sur le site Internet de la DSP, ainsi qu'à rappeler certaines informations liées au CO. Trois messages clés y ont été insérés :

Avez-vous fait entretenir votre système de chauffage cette année ?

Un avertisseur de monoxyde de carbone peut sauver des vies. En avez-vous un ?

Prévenez une intoxication au monoxyde de carbone en prenant soin de déneiger autour de votre véhicule avant de mettre le moteur en marche.

Ces outils d'information ont été envoyés aux organismes du milieu durant les mois de septembre 2006 à janvier 2007. Les organismes concernés sont :

- Le milieu de la santé : les CSSS et les pharmacies ;

- Les bureaux et des organismes de la ville de Montréal : les bureaux d'arrondissement, les bureaux d'accès Montréal et les bibliothèques municipales ;
- Les bureaux de CAA-Québec pour l'ensemble du Québec (sans l'encart de Montréal)⁴.

Ces outils d'information ont également été envoyés aux différentes ressources relais.

6.3 LES RESSOURCES RELAIS

- **Service de sécurité incendie de Montréal (SIM)**

Le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) est un partenaire privilégié de la DSP dans le dossier du CO. En effet, ce sont les pompiers qui répondent aux alarmes d'avertisseurs de CO sur le territoire de l'île de Montréal. Ils sont également habilités à prendre les mesures environnementales, à faire évacuer les lieux, à identifier une source de CO et à demander les correctifs appropriés avant de permettre la réintégration des lieux.

En 2006-2007, la DSP a lancé la campagne de prévention avec le lancement de la semaine de prévention des incendies.

- **Tandem Montréal**

Tandem Montréal est un programme de sécurité urbaine, mis sur pied par la Ville de Montréal. Les coordonnateurs des organismes mandataires du programme souhaitent maintenir une collaboration dans ce dossier. Ils ont accepté de transmettre les dépliants d'information via leurs représentants qui font les visites à domicile.

- **CSSS et Info-Santé**

Le CSSS est la base de l'organisation sous-régionale des services de santé à la population. La ligne téléphonique Info-Santé est accessible 24 heures par jour, 7 jours par semaine pour obtenir des conseils, de l'information ou des références sur tout problème de santé ou de nature sociale. La stratégie consiste à fournir l'information aux professionnels ainsi qu'une copie de l'ensemble des outils utilisés lors de la campagne afin qu'ils puissent la diffuser à leur population. Un avis Info-santé a été envoyé au lancement de la campagne le 05-10-2006 (annexe 7)

7. AUTRES ACTIVITÉS

Parallèlement à cette campagne de prévention des intoxications au CO dans les résidences et tel que recommandé par la coroner en chef du Québec, M^e Danielle Bellemare, dans sa lettre du 1^{er} décembre 2004, une lettre d'information sur le CO et sur la recommandation d'installer un avertisseur de CO dans les établissements où l'on retrouve un système de chauffage à base de combustible a été envoyée (Voir annexe 8)

⁴ le CAA-Québec ne souhaite pas se limiter à Montréal, le MSSS prendra le relais de cette diffusion en 2007-2008

Aux directeurs généraux des cinq Commissions scolaires de Montréal, en novembre 2006 sous format courrier et courriel :

- Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
- Commission scolaire de Montréal
- Lester B. Pearson School Board
- Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
- Commission scolaire English-Montréal

Les lettres transmises aux répondants régionaux d'École en santé, aux responsables locaux désignés de santé publique et aux Commissions scolaires sont présentées à l'annexe 8.

Aux responsables des 400 résidences et établissements, privés et publics, pour personnes âgées de notre territoire, en décembre avec copie courriel aux directions générales des Centres de santé et de services sociaux (DG des CSSS) de Montréal ainsi qu'à chacun de leurs responsables locaux désignés de santé publique.

Les lettres transmises aux DG des CSSS de Montréal, aux responsables locaux désignés de santé publique et aux résidences pour personnes âgées sont présentée à l'annexe 8.

Aux responsables des 176 établissements d'enseignement privés de notre territoire (110 francophones et 64 anglophones), en novembre 2006.

La lettre transmise à l'association des écoles privées ainsi qu'aux établissements d'enseignement privés est présentée à l'annexe 8.

Aux pharmaciennes et pharmaciens du territoires en novembre 2006.

La lettre transmise aux pharmaciennes et pharmaciens du territoire est disponible à l'annexe 8

8. ÉVALUATION

Les activités d'évaluation toucheront différents aspects de cette campagne de prévention des intoxications au CO.

2006-2007

Cette année la DSP a lancé la campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone conjointement avec la semaine de prévention de incendies. L'organisme Tandem a répété l'expérience en 2006-2007.

Des sondages en séries nous permettent de suivre l'évolution des avertisseurs de monoxyde de carbone dans les foyers avec une source de monoxyde de carbone sur l'Île de Montréal et le pourcentage de la population rejointe par de l'information sur le monoxyde de carbone. Un sondage réalisé en 2007 par une firme privée auprès de 1000 ménages pour le compte de la DSP, démontre que 27 % des répondants ont une ou plusieurs sources de CO dans leur domicile (excluant les foyers) et 29 % d'entre eux sont pourvus d'un avertisseur de CO fonctionnel. En 2005, 15% des foyers rejoints brulaient du bois à l'intérieur de leur résidence et 27% d'entre eux avaient un avertisseur de CO fonctionnel. Aussi, en 2007, 17% des

répondants disent avoir reçu de l'information sur le CO. Des résultats plus détaillés sont disponibles sur le site Internet de la DSP à l'adresse suivante : <http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/enquete.html>. Un autre sondage par une firme privée sera effectué au en avril 2008 afin de suivre l'évolution du pourcentage d'avertisseurs de monoxyde de carbone parmi les foyers ayant une source de CO sur l'île et le pourcentage de la population rejointe par de l'information sur le CO. Les articles mis à la disposition des média écrits n'ont pas suscité de publication; un envoi plus précoce est proposé pour l'année prochaine. Cette année, la DSP n'a pas eu a émettre de communiqué en lien avec une tempête de neige majeure. Un décompte du nombre de visites du site Internet de la DSP consacré au monoxyde de carbone a été effectué. Il est toutefois impossible de préciser le nombre exact de visiteurs (plusieurs visites possibles par le même individu), de même que l'étendue des informations ayant fait l'objet d'une lecture. La consultation de la page d'accueil sur le monoxyde de carbone apparaît parmi les 100 pages les plus consultées de la Direction de santé publique ; le site de la DSP comprend plus de 4 000 pages web. La page d'accueil en anglais n'apparaît jamais. Il existe deux principales raisons : le site de la DSP sur le CO est enregistré comme une page francophone par les moteurs de recherches tel Google et il existe beaucoup de sites de référence anglophones sur le CO.

La DSP a reçus plus de demandes d'information par voie électronique cette année que l'année dernière. La synthèse des envois courrier et courriel est disponible à l'annexe 4.

Impact santé

Il n'y pas eu de déclarations de décès par intoxication au monoxyde de carbone au sein de la population générale sur le territoire de Montréal en 2006 ni de janvier à mai 2007. Il est difficile de porter un jugement sur le nombre d'intoxications au monoxyde de carbone déclarés à la DSP de Montréal. Il s'agit de petits nombres⁵, variables d'une année à l'autres. Aussi, l'intoxication au monoxyde de carbone légère est une grande imitatrice; ces symptômes ressemblent à ceux d'un rhume ou d'une gastro-entérite. Il existe probablement un phénomène de sous-diagnostique en plus de la sous-déclaration des MADO. Des activités ont eues lieux pour supporter la pratique clinique (PPM sur l'intoxication au monoxyde de carbone) et pour améliorer la déclaration (visite des urgences). Des événements inattendus peuvent ponctuellement influencer l'épidémiologie des intoxications au monoxyde de carbone (verglas de 1998). C'est l'ensemble de ces différents facteurs ainsi que les variations temporelles attendues qui vont influencer le nombres de cas d'intoxications au CO déclarées à la DSP de Montréal.

⁵ Un événement collectif peut grandement influencer le nombre sur l'année

9. CONCLUSION

En automne hivers 2006-2007, la campagne de prévention a été lancée en même temps que la semaine de prévention des incendies. Les envois ont été effectués par courriel aux CSSS et leur Info-santé ainsi qu'au réseau public de l'éducation. Les envois ont été réalisés par courrier et par courriel pour les autres partenaires (21 000 dépliant CO repartis à raison de 2 pour 1 français/anglais, 3 000 dépliants avertisseurs CO).

Depuis 2004, la Direction de santé publique de Montréal fait des campagnes annuelles de prévention des intoxications au monoxyde de carbone. La campagne de 2006-2007 a continué d'investir dans la diffusion électronique de l'information ce qui à permis d'atteindre plus facilement et plus rapidement certains partenaires dont les commissions scolaires et les CSSS. En 2007-2008, la DSP continue de favoriser un partenariat avec le SIM et la sécurité civile; ce partenariat est à ajuster en fonction des thèmes respectifs des campagnes. Aussi, il est prévu de renforcer la diffusion électronique des outils.

Les campagnes de préventions des intoxications au monoxyde de carbone font partie des différentes activités de la DSP pour diminuer l'impact des intoxications chimiques sur la santé des montréalais. Elles s'effectuent en hiver car il s'agit d'une période où le risque d'intoxications au monoxyde de carbone est le plus élevé.

ANNEXES

Annexe 1 : Tableau récapitulatif campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone, prévu pour 2007-2008, Montréal

Objectifs	Publics cibles	Stratégie	Techniques/médias/supports/activités	Évaluation
<p>1. Faire connaître les dangers liés au CO, les sources potentielles, les effets sur la santé et les moyens de prévenir une intoxication</p> <p>2. Amener les gens à être conscients des risques et à agir si nécessaire. Savoir ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire</p> <p>3. Sensibiliser la population à l'installation d'un avertisseur de monoxyde de carbone dans la maison.</p>	Population montréalaise	Diffuser un message de grande portée pour attirer l'attention, susciter l'intérêt et mener si nécessaire vers l'action.	<p>Médias ciblés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Articles revues spécialisées et hebdos locaux - Média électronique (MAJ annuelle) <p>Communiqué de presse</p>	<p>Sondage OMNIBUS de la DSP en avril 2008</p> <p>Nombre d'articles publiés dans les revues et les journaux locaux</p> <p>Nombre de consultations du site Web de la DSP consacré au CO</p>
	Organismes du milieu		<p>Dépliants, encarts et affiches donnant de l'information et invitant à consulter les pages Web de la DSP</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ CSSS, Ville de Montréal, CAA-QC (envoi par le MSSS) 	<p>Nombre de consultations du site Web de la DSP consacré au CO. (déjà cité)</p> <p>Dépliants commandés par ces organismes</p>
	Ressources relais	Favoriser les relations plus directes pour transmettre l'information et inciter à l'action.	<p>Tandem Montréal : visites à domicile dans 12 arrondissements</p> <p>SIM : support aux activités des pompiers éducateurs répartis en 12 unités de prévention. Par ailleurs, le SIM établie ces campagnes avec le Ministère de la sécurité publique. Le MSSS fait le lien avec ce dernier concernant le CO</p> <p>Info-Santé CLSC : distribution des dépliants d'information pour les intervenants; avis Info-Santé</p>	Suivi au printemps auprès du SIM et de Tandem Montréal
	Quincailliers	Favoriser l'achat d'avertisseurs de CO grâce à des moyens d'information dans les quincailleries.	Dépliants avec encarts dans plusieurs petites et grosses quincailleries vendant des avertisseurs de CO (Canadian Tire est régional, la plupart des autres ont une diffusion provinciale; ils reçoivent le matériel directement du MSSS)	Collaboration régionale à la campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone

Annexe 2 : Calendrier des tâches prévues pour 2007-2008

Fin août 2007 : Reprise de la campagne : Rapport 2006-2007 et planification de la campagne 2007-2008						
Tâches		Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre/Janvier
Pages Web DSP		Restructuration progressive au cours de l'automne avec la mise en ligne du site du MSSS	MAJ des données du site	Mise en couverture le 5/10/2006		
Encarts		MAJ des quantités disponibles à la DSP (dépliants du MSSS)	Envoi aux organismes du milieu (courrier et courriel)			
Dépliants		MAJ des quantités disponibles à la DSP (dépliants du MSSS)	Envoi aux organismes du milieu (courrier et courriel) ⁶			
Liste d'envoi			Déterminer la liste d'envoi et la répartition des outils d'information			
Relations médias	Hebdos	Révision deux niveaux d'articles et d'un encadré couleur		Envoi hebdos locaux	Publication dans les hebdos locaux ?	
	Revue spécialisées	Choix revues et contacts Envoi des articles aux revues				Publications dans les revues en janvier ?

⁶ Cet envoi inclut les CSSS avec les CHSLD, les bureaux et les organismes de Ville de Montréal

Tâches		Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre/Janvier
Ressources-relais	CSSS et Info-Santé CLSC			Envoi dépliants courriers et courriels Mise à jour et envoi de l'avis info-santé sur la campagne		
	Tandem Montréal	Contacts Déterminer la collaboration	Accord des coordonnateurs	Envoi dépliants courriers et courriels		
	SIM	Contacts pour le suivi de la collaboration régionale				
Milieu scolaire	Public	Établir liens de collaboration avec EMS	Déterminer liste de diffusion	Envoi dépliants courriers et courriels		
	Privé		Déterminer liste de diffusion	Envoi dépliants courriers et courriels		
Quincailliers			Déterminer une liste de quincailliers, contacts		Envoi lettre, dépliants	
<p>Note : les envois aux SIM, via le Ministère de la sécurité publique, sont faits par le MSSS. Les envois dans les milieux de garde par le MFEAS (voir annexe 4 : liste des partenaires provinciaux), pas d'envoi aux pharmacies en 2007-2008, envoi au CAA-QC par le MSSS, les envois aux quincailliers sauf Canadian Tire sont faits par le MSSS</p> <p>Évaluation : Hiver/Printemps 2008</p>						

Annexe 3 : Encart inséré dans les dépliants

**Les intoxications au
MONOXYDE DE CARBONE**
www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde

- Avez-vous fait entretenir votre **système de chauffage** cette année ?
- Un **avertisseur de monoxyde de carbone** peut sauver des vies. En avez-vous un ?
- Prévenez une intoxication au monoxyde de carbone en prenant soin de déneiger autour de votre **véhicule** avant de mettre le moteur en marche.

Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux
Québec Montréal
Santé publique

**CARBON MONOXIDE
Poisoning**
www.santepub-mtl.qc.ca/monoxide

- Have you had your **heating system** serviced this year?
- A **carbon monoxide detector** can save lives. Do you have one?
- Prevent carbon monoxide poisoning by removing the snow around your **vehicle** before starting the engine.

Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux
Québec Montréal
Santé publique

Annexe 4 : Liste de distribution des outils de sensibilisation 2006-2007

Les envois par courrier sont comptabilisés dans le tableau, les envois par courriel sont marqués d'un astérisque dans l'identité du partenaire

2006-2007						
Identité	dépliants sur CO		dépliants sur avertisseurs de CO		signets CO	
	Français	Anglais	Français	Anglais	Français	Anglais
Courants	100	100				
Tandem *	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
SIM	3 500	3 500	1 700		3 500	3 500
Accès-Montréal	1 600	1 000	0	0	1 600	1 000
Ville de Montréal (bibliothèques)	2 500	1 700	0	0	2 500	1 700
Quincaillers	2 000	1 000			2 000	1 000
Boutique de plein-air	500	500			500	500
CAA **	2 000	300	0	0	0	0
Pharmacies	5 500	2 250			5 500	2 250
Info-santé *	0	0	0	0	0	0
Centre de Services sociaux et de Santé (CSSS)	325	125	325	125	325	125
Représentants locaux École et milieu en santé *	0	0	0	0	0	0
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) *	0	0	0	0	0	0
Coprésidents MELS-Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) *	0	0	0	0	0	0
Association des Écoles privées *	0	0	0	0	0	0
DG Commissions Scolaires *	5	5	5	5	5	5
Directions des écoles privées	800	400	800	400	800	400
DG-CSSS *	0	0	0	0	0	0
Resp. locaux SP *	0	0	0	0	0	0
CHSLD	240	240			240	240
Total envoi	20 570	12 620	4 330	2 030	18 470	12 220

**lien www

* Envoi électronique

Annexe 5 : Communiqué de presse (non utilisé en 2006-2007)

Soyez prudents, le monoxyde de carbone peut tuer. Dans les tempêtes de neige, méfiez-vous du monoxyde de carbone

Montréal, 16 décembre 2005 - En cette première tempête de neige de la saison, la Direction de santé publique de Montréal, rappelle qu'il faut se méfier du monoxyde de carbone. La neige abondante peut enfermer un véhicule comme sous une cloche. Il faut toujours **bien déneiger le pot d'échappement et tout autour du véhicule avant de mettre le moteur en marche** afin d'éviter que les gaz d'échappement ne s'accumulent sous le véhicule et ne s'introduisent à l'intérieur dans des concentrations qui peuvent rapidement devenir mortelles. Il y a quelques années, une jeune enfant est décédée dans de telles circonstances et plusieurs autres personnes ont été sévèrement intoxiquées lors d'une tempête de neige au Québec.

Ne jamais laisser également un véhicule le moteur en marche dans un garage ou un abri temporaire même, avec la porte ouverte. Le monoxyde de carbone s'accumule dans le garage et s'infiltré dans la maison. Et contrairement à ce que l'on peut croire, le vent ne chasse pas le monoxyde de carbone; ce dernier pourra tout de même être aspiré dans la maison. L'utilisation d'un démarreur à distance n'est pas recommandée pour un véhicule enneigé, ni à l'intérieur d'un garage ou d'un abri tempo. Il peut aussi être accidentellement actionné par un enfant.

Précautions à prendre chez soi ?

Faites vérifier annuellement votre système de chauffage au gaz, à l'huile ou au bois ainsi que son système de ventilation. La Direction de santé publique recommande l'installation d'un avertisseur de monoxyde de carbone dans les maisons ayant des appareils au gaz, au mazout et au bois. Le monoxyde de carbone est généré lorsqu'un combustible brûle (huile, gaz, bois, essence, charbon, propane). En cas de panne de courant, ne jamais utiliser à l'intérieur des appareils d'appoint qui utilisent un combustible.

Quels sont les symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone ?

Les symptômes liés à une intoxication au monoxyde de carbone sont des maux de tête, des nausées, de la fatigue et des étourdissements. Si l'exposition continue, surviennent alors des vomissements, une perte de connaissance et finalement, parfois après seulement quelques minutes, la mort.

Annexe 6 : Budget 2006-2007

DÉPENSES	TOTAL (\$)
Impression encarts (65 000)	1 700,00
Envoi dépliants, encarts et affiches : coût postal	x
Envoi dépliants, encarts et affiches : salaire commis (2 commis/5 jours)	1 525,50
Sondage Omnibus, mai 2007	1 596.38
Achat papeterie (enveloppes, ...)	x
TOTAL	4821.88

Annexe 7 : Avis info-santé 2006-2007

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal



AVIS DESTINÉ AU SERVICE INFO-SANTÉ

Identification

Expéditeur : Direction de santé publique
Objet : Campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone 2006-2007
Date: 5-10-2006

Ce qu'il faut savoir

Le 5 octobre 2006, la Direction de santé publique de Montréal débute la « Campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone » 2006-2007. Le monoxyde de carbone (CO) est une cause fréquente d'intoxication parmi la population. C'est un gaz toxique que l'on ne peut ni voir ni sentir et les symptômes d'une intoxication légère peuvent ressembler à ceux d'une grippe ou d'une gastro-entérite, tels que des nausées, des maux de tête et de la fatigue. Par contre, une intoxication sévère peut conduire rapidement à la perte de conscience et éventuellement entraîner la mort, et ce, en quelques minutes. Les jeunes enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes et leur fœtus, ainsi que les personnes atteintes de maladies cardiaques peuvent être plus à risque. Toutefois, personne n'est à l'abri des effets toxiques de ce gaz.

La majorité des intoxications au CO sont accidentelles et elles peuvent être prévenues. Des concentrations dangereuses de CO sont produites lorsqu'un moteur, un système de chauffage, un appareil ou un outil fonctionnant à l'aide d'un combustible, comme par exemple l'essence, l'huile, le gaz naturel, le bois, le charbon ou le propane, est défectueux, mal entretenu ou lorsqu'il est utilisé dans un endroit clos ou mal ventilé.

Ce qu'il faut faire

Dans la maison :

Le meilleur moyen de prévenir une intoxication au CO consiste à entretenir et à utiliser de manière appropriée les équipements et les appareils à combustion.

En présence d'une source potentielle de CO, l'installation d'un ou plusieurs avertisseurs de CO représente un moyen de protection efficace.

La présence d'un garage intérieur (attenant ou au sous-sol) de la résidence est également une indication d'installer un avertisseur de monoxyde de carbone.

Les véhicules moteurs

Ne jamais laisser fonctionner un véhicule à moteur dans un garage ou un abri temporaire d'automobile même avec la porte ouverte.

Ne jamais actionner le dispositif de démarrage à distance d'un véhicule à moteur lorsque celui-ci est dans un garage ou un abri temporaire d'automobile.

Enlever la neige autour du véhicule et bien dégager le tuyau d'échappement avant de mettre le moteur en marche.

Faire inspecter son véhicule à chaque année en portant une attention particulière au système d'échappement et procéder aux entretiens recommandés.

Si vous soupçonnez une intoxication ou la présence de monoxyde de carbone (CO)

Évacuer le milieu possiblement contaminé dès qu'une personne démontre des symptômes d'intoxication (maux de tête, nausées, vomissements, étourdissements, perte de conscience, convulsions).

**Communiquer avec le 911 ou le Centre Anti-poison du Québec au
1-800-463-5060**

Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un expert.

S'il y a possibilité qu'une source de CO soit encore active, appeler les pompiers. Dans plusieurs localités, les pompiers sont à même de mesurer le CO dans l'air et d'en identifier les sources.

Si un avertisseur de CO se déclenche et qu'il y a absence de symptôme :

Si c'est possible de le faire aisément et rapidement, fermer l'alimentation en combustible de l'appareil, ouvrir les fenêtres puis quitter les lieux;

Communiquer avec les pompiers et ne réintégrer pas les lieux avant d'en avoir reçu l'autorisation.

Liens utiles

Pour plus d'information sur le sujet, consulter notre site Internet à l'adresse suivante :

<http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/index.html>.

Il est possible de commander des dépliants sur le même site sous l'onglet « dépliants » à gauche

Annexe 8 : Exemple de lettres

1. Commissions scolaires
2. Écoles privées
3. CSSS
4. CHSLD
5. Pharmacies
6. Quincaillers et boutiques de plein air



Montréal, le 6 novembre 2006



[REDACTED]
Commission scolaire English-Montreal
6000, avenue Fielding
Montréal (Québec) H3X 1T4

Objet: Risque d'intoxication au monoxyde de carbone dans les établissements scolaires

Monsieur,

La Direction de santé publique de Montréal effectue présentement une « Campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone ». Le monoxyde de carbone (CO) est une cause fréquente d'intoxication parmi la population. C'est un gaz toxique que l'on ne peut ni voir ni sentir. Les symptômes d'une intoxication peuvent ressembler à ceux d'une grippe ou d'une gastro-entérite.

L'hiver approche et cette année encore nous n'échapperons pas à l'émergence de divers problèmes de santé publique en lien avec l'environnement. La majorité des intoxications au CO est accidentelle et peut être prévenue. Le meilleur moyen de prévention consiste à entretenir et à utiliser de manière appropriée les équipements et les appareils à combustion. Il est donc essentiel que le système de chauffage soit vérifié régulièrement par un entrepreneur qualifié. De plus, en présence d'une source potentielle de CO, l'installation d'un ou plusieurs avertisseurs de CO représente un moyen de protection efficace.

La Direction de santé publique de Montréal vous rappelle l'importance de cette problématique et recommande l'utilisation d'avertisseurs de CO dans les établissements où l'on retrouve un système de chauffage à base de combustible.

Des concentrations dangereuses de CO sont produites lorsqu'un moteur, un système de chauffage, un appareil ou un outil fonctionnant à l'aide d'un combustible, comme par exemple l'essence, l'huile, le gaz naturel, le bois, le charbon ou le propane, est défectueux, mal entretenu ou lorsqu'il est utilisé dans un endroit clos ou mal ventilé. Des incidents en relation avec les systèmes de chauffage sont survenus dans des établissements scolaires. À Montréal, en février 2000, un système de chauffage défectueux a occasionné des intoxications au CO et le transport ambulancier de six élèves dans des hôpitaux pédiatriques de notre région. En octobre 2003, dans la région de l'Estrie, 22 enfants ont été intoxiqués au CO dans une école dont la fournaise à l'huile était défectueuse.

Pour plus d'information sur le sujet, vous pouvez contacter le Docteur Sandra Palmieri, responsable du dossier à la Direction de santé publique à l'adresse suivante : spalmier@santepub-mtl.qc.ca. Vous pouvez également consulter notre site Internet au : <http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/index.html>.

De plus, les dépliants sur le monoxyde de carbone sont maintenant disponibles sur le site Internet de la DSP. Voici l'adresse exacte : <http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/depliant.html>

Nous vous remercions de votre collaboration dans les activités de prévention des intoxications au monoxyde de carbone sur le territoire de l'Île de Montréal.

Veuillez agréer, Monsieur, nos sentiments les meilleurs



Terry-Nan Tannenbaum, MD, MSc.
Responsable par intérim
Secteur Vigie et protection
Direction de santé publique de Montréal

C.C. : Docteur Sandra Palmieri
P.J. : Dépliants

Montréal, le 3 novembre 2006

Aux directeurs généraux de CSSS
Aux responsables locaux désignés de santé publique

Objet : Campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone

Madame, Monsieur,

La direction de santé publique aimerait vous mettre au courant que les CHSLD, les commissions scolaires et les écoles de votre territoire recevront des lettres de rappel sur les effets du monoxyde de carbone, ses sources et les principaux moyens de prévention et de protection dans le cadre de la campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone 2006-2007.

Vous trouverez ci-joint, copie de la lettre aux commissions scolaires de Montréal ainsi que le dépliant sur le monoxyde de carbone, version française et anglaise.

Pour plus d'information sur le sujet, vous pouvez me contacter par courriel à spalmier@santepub-mtl.qc.ca ou consulter notre site à l'adresse suivante : <http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/index.html>.

De plus, les dépliants sur le monoxyde de carbone sont maintenant disponibles sur le site Internet de la DSP. Voici l'adresse exacte : <http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/depliant.html>

Nous vous remercions de votre collaboration dans les activités de prévention des intoxications au monoxyde de carbone sur le territoire de l'Île de Montréal et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sentiments les meilleurs.

Sandra Palmieri MD, MSc, MSPQ
Médecin-conseil
Secteur Vigie et protection

Montréal, le 6 novembre 2006

À tous les Responsables
Résidences de personnes âgées

Objet: Risque d'intoxication au monoxyde de carbone dans les établissements pour personnes âgées

Madame, Monsieur,

La Direction de santé publique de Montréal effectue présentement une nouvelle « Campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone ». Le monoxyde de carbone (CO) est une cause fréquente d'intoxication parmi la population. C'est un gaz toxique que l'on ne peut ni voir ni sentir. Les symptômes d'une intoxication peuvent ressembler à ceux d'une grippe ou d'une gastro-entérite.

La majorité des intoxications au CO sont accidentelles et peuvent être prévenues. Des concentrations dangereuses de CO sont produites lorsqu'un moteur, un système de chauffage, un appareil ou un outil fonctionnant à l'aide d'un combustible, comme par exemple l'essence, l'huile, le gaz naturel, le bois, le charbon ou le propane, est défectueux, mal entretenu ou lorsqu'il est utilisé dans un endroit clos ou mal ventilé.

Dans une résidence pour personnes âgées en Mauricie, un chauffe-eau au gaz naturel, dont l'installation était déficiente, a occasionné en 2004, des intoxications au CO parmi les résidents et les membres du personnel ainsi que le décès d'un résident. Les recommandations du coroner qui nous ont été transmises suite à cet événement sont :

1. Mener une campagne de sensibilisation auprès des propriétaires des maisons d'hébergement sur les dangers inhérents à une dysfonction des systèmes de chauffage disposés dans des salles de fournaise trop exigües ou en l'absence de ventilation adéquate.
2. Promouvoir des inspections régulières des systèmes de chauffage aux combustibles organiques avant les périodes de grands froids.

3. Promouvoir l'installation d'avertisseurs de monoxyde de carbone dans les maisons chauffées à l'aide de combustible, surtout dans les résidences de personnes âgées plus sensibles aux effets du monoxyde de carbone.
4. De renseigner la population sur l'émergence de symptômes compatibles avec une intoxication au monoxyde de carbone durant les périodes de grand froid où les systèmes de chauffage sont les plus sollicités et où la tentation d'isolation étanche des maisons, incluant la salle des fournaies est souvent favorisée pour des raisons économiques.

La Direction de santé publique de Montréal vous rappelle que le meilleur moyen de prévenir une intoxication au CO consiste à entretenir et à utiliser de manière appropriée les équipements et les appareils à combustion. Il est donc essentiel que le système de chauffage soit vérifié régulièrement par un entrepreneur qualifié. De plus, en présence d'une source potentielle de CO, l'installation d'un ou plusieurs avertisseurs de CO représente un moyen de protection efficace. La présence d'un garage intérieur (attenant ou au sous-sol) de la résidence est également une indication d'installer un avertisseur de monoxyde de carbone.

Pour plus d'information sur le sujet, vous pouvez contacter le Docteur Sandra Palmieri, responsable du dossier à la Direction de santé publique à l'adresse suivante : spalmier@santepub-mtl.qc.ca. Vous pouvez également consulter notre site Internet au : <http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/index.html>.

De plus, les dépliants sur le monoxyde de carbone sont maintenant disponibles sur le site Internet de la DSP. Voici l'adresse exacte : <http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/depliant.html>

Nous vous remercions de votre collaboration dans les activités de prévention des intoxications au monoxyde de carbone sur le territoire de l'Île de Montréal et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sentiments les meilleurs.

Terry-Nan Tannenbaum, MD, MSc.
Responsable par intérim
Secteur Vigie et protection
Direction de santé publique de Montréal

C.C. : Docteur Sandra Palmieri
P.J. : Dépliants

Montréal, le 21 novembre 2006

Aux pharmaciennes et pharmaciens de l'île de Montréal

Objet: campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone 2005-2006

Madame, Monsieur,

La Direction de santé publique de Montréal effectue présentement une « Campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone ». Les objectifs de la campagne de cette année sont les mêmes que ceux de l'année dernière soit :

1. Augmenter les connaissances sur les sources de monoxyde de carbone, ses effets sur la santé, les moyens de prévention et de protection.
2. Amener la population à être consciente des risques et à agir si nécessaire (quoi faire et ne pas faire)
3. Sensibiliser la population à l'utilisation d'un avertisseur de monoxyde de carbone dans la maison.

Cette campagne de prévention s'effectue en hiver car il s'agit d'une période où le risque d'intoxication au monoxyde de carbone est plus élevé.

Le monoxyde de carbone (CO) est une cause fréquente d'intoxication parmi la population. C'est un gaz toxique que l'on ne peut ni voir ni sentir. Les symptômes d'une intoxication peuvent ressembler à ceux d'une grippe ou d'une gastro-entérite. Des concentrations dangereuses de CO sont produites lorsqu'un moteur, un système de chauffage, un appareil ou un outil fonctionnant à l'aide d'un combustible, comme par exemple l'essence, l'huile, le gaz naturel, le bois, le charbon ou le propane, est défectueux, mal entretenu ou lorsqu'il est utilisé dans un endroit clos ou mal ventilé. À Montréal, chaque année, des intoxications au monoxyde de carbone nous sont déclarées dont certaines nécessitent des traitements spécialisés en chambre hyperbare.

L'hiver approche et cette année encore nous n'échapperons pas à l'émergence de divers problèmes de santé publique en lien avec l'environnement. La majorité des intoxications au CO est accidentelle et elle peut être prévenue.

La Direction de santé publique rappelle que le meilleur moyen de prévention consiste à entretenir et à utiliser de manière appropriée les équipements et les appareils à combustion. Il est particulièrement important que le système de chauffage soit vérifié régulièrement par un entrepreneur qualifié, et que les véhicules moteurs soient régulièrement inspectés. De plus, en présence d'une source potentielle de CO, l'installation d'un ou plusieurs avertisseurs de CO représente un moyen de protection efficace.

Pour plus d'information sur le sujet, vous pouvez contacter le Docteur Sandra Palmieri, responsable du dossier à la Direction de santé publique à l'adresse suivante : spalmier@santepub-mtl.qc.ca. Vous pouvez également consulter notre site Internet au : <http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/index.html>.

De plus, les dépliants sur le monoxyde de carbone sont maintenant disponibles sur le site Internet de la DSP. Voici l'adresse exacte : <http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/depliant.html>

Nous vous remercions de votre collaboration dans les activités de prévention des intoxications au monoxyde de carbone sur le territoire de l'Île de Montréal.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sentiments les meilleurs

Terry-Nan Tannenbaum, MD, MSc.
Responsable par intérim
Secteur Vigie et protection
Direction de santé publique de Montréal

C.C. : Docteur Sandra Palmieri
P.J. : Dépliants

B O N D E C O M M A N D E

QUANTITÉ	TITRE DE LA PUBLICATION (version imprimée)	PRIX UNITAIRE (tous frais inclus)	TOTAL
	Campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone Automne – hiver 2006/2007	5\$	
	NUMÉRO D'ISBN (version imprimée) 978-2-89494-634-3		

Nom _____

Adresse _____
No Rue App.

Ville Province Code postal

Téléphone _____ Télécopieur _____

Les commandes sont payables à l'avance par chèque ou mandat-poste à l'ordre de la Direction de santé publique de Montréal.

Retourner à l'adresse suivante :

Centre de documentation
Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
1301, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1M3

Pour information : 514-528-2400, poste 3646

DIRECTION DE
SANTÉ PUBLIQUE

*Votre partenaire
pour garder notre
monde en santé*

1301, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1M3
Téléphone : 514-528-2400
www.santepub-mtl.qc.ca